vert st denis

www.vert-saint-denis.fr
LE MAGAZINE MUNICIPAL // HIVER 2022 // N° 108 //

REFLETS DE VERT

FEUILLE VERTE - P11

T ZEN 2 - P12

GESTION DE L'EAU - P16

Retour sur la magie des fêtes dans la ville

Un marché de Noël haut en couleurs !

Le marché de Noël s'est déroulé le week-end du 4 et 5 décembre 2021 à la Ferme des Arts. C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël que près d'une cinquantaine d'exposants ont pu présenter des produits locaux. L'occasion de ravir les 3 000 visiteurs venus trouver des cadeaux originaux et partager un moment convivial.

Une parade festive dans Vert-Saint-Denis

La parade de Noël a arpenté lors du week-end du 11 et 12 décembre 2021, les rues de la ville pour une déambulation magique et artistique ! Les trois mascottes ainsi que le Père Noël venu de Laponie ont fait le bonheur de centaines de personnes rassemblées pour l'occasion pendant que les élus distribuaient les colis à nos valeureux seniors. Le spectacle s'est terminé le dimanche soir par une séance photo et un verre de l'amitié partagé par 400 petits et grands au terrain du cheval.

Un conte de Noël 100% "sons et lumières"

La ville a proposé un spectacle de Noël « sons et lumières » à la Ferme des Arts. Cette séance féerique, entièrement gratuite ont ravi les 1 200 visiteurs inscrits tout au long du mois de décembre et les 800 élèves venus de toutes les écoles de Vert-Saint-Denis.

ÉDITORIAL

Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h

Suivez l'actualité de votre ville

- vert-saint-denis.fr
- Mairie de Vert Saint Denis
- mairievertsaintdenis
- vsd.service.jeunesse

MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 4 000 exemplaires
Numéro 108 - HIVER 2022 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr
• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
• ÉLU À LA COMMUNICATION : Dan Gbandé-Gbato
• RÉDACTEUR EN CHEF : John Samingo
• RÉDACTION : John Samingo avec le concours des services municipaux
• PHOTOGRAPHIES : Anthéa Garnier-Lorenzoni, Julien Formont, John Samingo, Marc Langlois, Adobe Stock
• Création graphique : Emendo
• Maquette : Anthéa Garnier-Lorenzoni
• Impression : Imprimerie Imprilith, Pringy

Chers verdionysiens,

Alors que la crise pandémique est toujours présente dans notre quotidien et nous invite collectivement à la vigilance, nous espérons tous qu'elle se termine cette année afin que nous puissions enfin retrouver une vie normale.
En cette nouvelle année, avec mon équipe municipale, comme prévu, nous continuons à investir de manière très importante dans le secteur de la santé. Après la rénovation du centre médical Madeleine Brès qui est une réussite, nous construisons actuellement au centre-bourg le nouveau centre médical Pasteur pour améliorer l'accès aux soins de notre territoire.
Pour compléter cette orientation, nous avons pour objectif constant de garder le même niveau de qualité des services proposés aux habitants. Il en est de même pour l'entretien de nos routes et de nos espaces verts qui restent nos priorités.

Le dynamisme d'une commune passe aussi par ses animations. Là encore, comme vous l'avez vu récemment, nous continuerons à vous proposer des animations festives pour favoriser le vivre-ensemble. Fête de la musique, fête de village au 14 juillet, vide-grenier, marché de Noël, déambulation et bien d'autres encore verront le jour.

Vert-Saint-Denis est une ville attractive qui attire les entreprises et de nouveaux habitants. Les dernières données INSEE indiquent que nous sommes désormais 8 320 habitants. Nos zones d'activités sont dynamiques et ce sont plus de 2 200 salariés qui y travaillent. Au nord de la commune, au niveau de la Fontaine Ronde, l'aménagement d'un carrefour à feux sur la RD 306 permettra à la fois, de sécuriser l'accès de nos habitants au centre commercial mais également de sécuriser la circulation qui a plusieurs reprises s'est révélée dramatiquement accidentogène.
Nous continuerons à défendre les intérêts de notre territoire et de nos habitants, notamment en étant extrêmement vigilant quant aux propositions du département concernant le projet du T ZEN2. Pour cette raison, en collaboration avec le collectif T ZEN2, j'ai souhaité vous proposer un dossier spécial sur ce sujet dans ce journal.
Conseiller départemental de notre canton, je continuerai sans relâche à défendre notre commune auprès des différentes strates territoriales.

Éric Bareille, Maire de Vert-Saint-Denis

Sommaire

EN IMAGES ..... pp. 2, 4 et 5
ENFANCE ..... p. 6
JEUNESSE ..... p. 7
VIE CITOYENNE pp.8, 9
FEUILLE VERTE ..... pp. 10 et 11
DOSSIER TZEN 2 ..... pp. 12, 13, 14 et 15
GRAND PARIS SUD ..... pp. 16, 17, 18 et 19
NUMÉRIQUE ..... p. 20
VIE CULTURELLE ..... P. 21
LIRE ET JOUER ..... p. 22
VIE SPORTIVE ..... p. 23
VIE DE LA MAIRIE ..... P. 24
VILLE ATTRACTIVE ..... P. 25
TRIBUNES LIBRES ..... P. 26
EN BRÈVES ..... P. 27

Solidarité

Bourse aux jouets, édition 2021

L'association pour le soutien des familles (A.S.F. 77) a organisé une bourse aux jouets les Samedi 27 et Dimanche 28 novembre. Plus de 250 visiteurs ont pu acquérir ou vendre des jeux et jouets de qualité à des prix défiants toute concurrence.

Cette action solidaire permet aux jouets, en bon état, de trouver de nouveaux propriétaires et une seconde vie.

Concours

Mon beau sapin...

La commune a organisé un jeu-concours « Mon plus beau sapin » sur la page Facebook de la Ville. La gagnante Céline a obtenu, en plus des félicitations du jury, 4 places à Disneyland Paris. La commune remercie tous les contributeurs et vous donne rendez-vous en fin d'année pour réitérer l'opération.

Commémoration

Cérémonie du 11 novembre

Le Maire, Eric Bareille, Claude Genart, Président de la FNACA et l'ensemble du Conseil municipal ont commémoré le 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Première commémoration ouverte à tous depuis presque 2 ans. La batterie fanfare et les enfants des écoles Jean Rostand, au travers de chants patriotiques, dessins et musiques, ont pu rendre hommage aux français sacrifiés pour la patrie. Cette année, un hommage solennel fut rendu au dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, décédé le 12 octobre dernier.

Bienvenue à Vert-Saint-Denis

Cérémonie des nouveaux habitants

Le Samedi 20 novembre 2021, les nouveaux habitants ont été accueillis en Mairie par le Maire, Eric Bareille et l'ensemble du Conseil Municipal. Pot d'accueil, présentation de la la ville en vidéo, visite de la ville en bus commentée par Monsieur le Maire, balade à la Maison de l'environnement et remise d'un cadeau de bienvenue 100 % VSD.
Si vous êtes arrivé-e sur la commune depuis septembre 2021. Contactez le service communication à communication@vert-saint-denis.fr pour participer à la prochaine édition.

Fierté verdionysienne

Camille Cauwet «Portraitiste de France 2021»

A l'occasion du prestigieux concours des Portraitistes de France 2021 organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image Camille CAUWET, verdionysienne a reçu le titre de « Portraitiste de France 2021 » pour la seconde fois ! Cet examen très prisé par la profession est organisé depuis 1991 tous les deux ans. Ce titre récompense les photographes dont le travail professionnel en matière de portrait et de mariage répond à un ensemble de critères artistiques et techniques. 3 100 photos ont été examinées au total. Encore bravo à Camille Cauwet !

www.camillecauwet-photographe.fr

Santé

Collecte de sang

L'établissement française du sang et la commune remercient les 70 volontaires lors de la collecte de sang le 22 décembre dernier à la Ferme des arts.
Prochaine collecte le mercredi 16 février, au groupe scolaire Jean Rostand, rue de Pouilly, 77240 Vert-Saint-Denis de 15h30 à 20h00.

Don du Sang · Don du Sang ·

Dossier pour inscription scolaire en PS (nés en 2019) ou nouveaux habitants

Rentrée 2022

du 14 février au 15 avril 2022 inclus.

Le délai de traitement est d'environ 10 jours

Nous demandons aux familles concernées de déposer dans une enveloppe au nom du service scolaire les documents suivants :

- **coordonnées de la mère** : numéro de téléphone, adresse mail, profession
- **coordonnées du père** : numéro de téléphone, adresse mail, profession
- copie du livret de famille (toutes les pages remplies) ou de l'acte de naissance de l'enfant
- copie des pages vaccination du carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile (facture EDF, acte d'achat, promesse de vente...)
- pour les nouvelles familles uniquement : avis d'imposition 2021 (sur revenus 2020) de chaque membre du foyer

Documents supplémentaires pour les parents séparés :

- le jugement de séparation notifiant la garde de l'enfant
- en l'absence de jugement : une copie de la pièce d'identité du parent chez qui l'enfant ne réside pas + une attestation sur l'honneur de ce parent, certifiant qu'il donne son accord pour que son enfant aille dans l'école dépendant du domicile du parent résidant à Vert-Saint-Denis

concernant les revenus :
Les revenus pris en compte sont ceux du foyer.
Ainsi, le parent séparé vivant à Vert-Saint-Denis et à nouveau en couple doit également fournir les coordonnées ainsi que l'avis d'imposition du nouveau conjoint (beau-parent de l'enfant)

Le dossier ne sera pris en compte qu'après réception de l'intégralité de ces documents.

Par la suite, le service scolaire vous renverra la fiche d'inscription et vos identifiants *Espace Citoyens* par retour de mail ou de courrier (merci de préciser votre choix dans le dossier, attention aux délais du courrier), et il vous appartiendra de contacter le groupe scolaire correspondant pour procéder à l'admission pédagogique.

Si vous avez besoin de plus de renseignements, merci d'écrire à scolaire@vert-saint-denis.fr

Top chef en herbe

Nos apprentis gastronomes issus des 4 écoles ont participé le 24 novembre 2021 à une table ronde en compagnie des élus, agents municipaux, parents d'élèves et diététicienne pour proposer et élaborer les futurs menus dans les écoles.

Cette après-midi ludique fut rythmée par des jeux et campagnes de sensibilisation autour de l'alimentation, le respect de la pyramide alimentaire, le choix des fruits et légumes en fonction du calendrier des saisons, et les calories. La prochaine table ronde aura lieu, le 4 mai 2022.

MERCI

La ville tient publiquement à remercier tous les acteurs de la communauté éducative (directeurs d'école, enseignants, animateurs, employés de restauration, ATSEM) qui font preuve depuis deux ans d'un grand professionnalisme.

Pour plus de renseignements :
scolaire@vert-saint-denis.fr

Les bacheliers 2021 récompensés

La Ville a souhaité encourager et valoriser la réussite des jeunes. Dans cette perspective, elle a décidé d'honorer lors d'une cérémonie le 23 octobre dernier, les lauréats du baccalauréat, domiciliés dans la commune en leur attribuant une smartbox culturelle et des cadeaux à l'effigie de la ville. La Ville a récompensé ces lycéens qui ont fait le choix de poursuivre leurs études.

La jeunesse se dote d'un compte Instagram !

Flashez le QR code !

Depuis quelques semaines, le service jeunesse s'est lancé sur Instagram ! Ce réseau social est l'occasion d'échanger et d'informer avec les jeunes de la ville. Ce nouveau compte @VSD.SERVICE.JEUNESSE n'attend plus que vous alors abonnez-vous !

Nouveaux horaires 2022 de la Structure Information Jeunesse :

Mardi : 14h-18h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi :14h-18h
Vendredi : 10h-12h et 14h-18h
Samedi : 11h-16h

Un coup de pouce pour bien démarrer dans la vie… et se rendre utile au passage.

Le service Jeunesse a renouvelé son opération « coup de pouce ». Le succès des dispositifs tels que le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), le permis de conduire ou les missions humanitaires ne sont plus à démontrer.
Ce coup de pouce proposé aux jeunes de la ville vise à soutenir les projets individuels ou collectifs. Il consiste en l'accompagnement méthodologique pour l'élaboration et la réalisation des projets, ainsi qu'une aide financière. 6 projets ont ainsi été présentés lors d'une commission le 25 novembre 2021 et ont reçu un agrément pour un montant total de 1500€. En contrepartie, ces jeunes lauréats s'engagent à apporter leur aide aux restos du cœur, participer à l'aide aux devoirs et aux manifestations de la ville.
La prochaine commission aura lieu au mois de mai 2022.

Pour plus d'informations, contactez par mail le service jeunesse@vert-saint-denis.fr

Conseil Municipal des enfants

NOUVEAU MANDAT 2022 / 2023

Les élections se sont déroulées en décembre dans les quatre écoles de la commune. Le CME est composé de 44 membres : 24 titulaires + 20 suppléants. Nos nouveaux jeunes conseillers se sont engagés pour un mandat qui ira jusqu'en juin 2023.
Le Conseil municipal des enfants de Vert-Saint-Denis a été installé par Monsieur le Maire le Jeudi 16 décembre 2021.
Nos jeunes élus seront en formation fin janvier. Ils pourront ainsi définir ensemble les projets qu'ils travailleront durant leur mandat.

Les jeunes élus participent avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi de sérieux, à la vie du Conseil municipal des enfants. C'est un vrai plaisir pour l'équipe d'animation du service enfance : Camélia Ait Boudaoud (coordinatrice), Amandine Betoubam et Willem Minfir (animateurs) de les accompagner.

LES OBJECTIFS

- Initier les enfants à la vie communale,
- Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres,
- Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne,
- Familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections…
- Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens,
- Être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.

À quoi sert le Conseil Municipal des enfants ?

Le Conseil Municipal des enfants permet d'initier les enfants à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres. En 2022, l'enveloppe budgétaire allouée est de 2 400 €.

Retour sur les conseils municipaux

Les principales délibérations du Conseil municipal du Lundi 27 septembre 2021

- Rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis
- Subvention 2021 au Syndicat Intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis
- Mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Engagement zéro phytosanitaire dans le cadre de l'inscription au trophée « ZÉRO PHYT'EAU »
- Convention entre la commune et la Région Île-de-France dans le cadre d'une action « Tickets Loisirs »
- Attribution d'une subvention aux coopératives scolaires
- Convention de financement relative à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Les principales délibérations du Conseil municipal du Lundi 13 décembre 2021

- Dérogation au repos dominical pour l'année 2022
- Délégation de service public pour l'entretien des abris bus et des panneaux d'information
- Convention d'apport des déchets des Mairies en déchetterie et à l'unité de valorisation Energétique du SMITOM-LOMBRIC
- Médiathèque/ludothèque de Vert-Saint-Denis,

Convention de gestion technique

- Engagement de la procédure de déclassement des parcelles cadastrées AC 331 et 332 sises 2 et 4 Rue de la Paix du Ponceau
- Reconduction de la convention cadre relative à la participation financière à la maintenance du logiciel de gestion des droits des sols et foncier CARTADS CS et avenant d'adhésion à conclure avec les communes utilisatrices membres de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
- Présentation du Rapport d'Activités 2020 du Centre Communal d'Action Sociale de Vert-Saint-Denis

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez d'arriver à Vert-Saint-Denis ? Pour obtenir votre carte électorale et pouvoir voter lors des prochaines élections, il vous suffit d'accomplir les démarches au plus tard le 2 mars 2022 (en ligne) ou le 4 mars 2022 (en mairie ou par courrier) pour l'élection présidentielle, et le 4 mai 2022 (en ligne) ou le 6 mai 2022 (en mairie ou par courrier) pour les élections législatives.

Trois possibilités s'offrent à vous :

Sur Internet : en créant son compte sur le site www.service-public.fr qui vous indiquera la marche à suivre. Un service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu.

Sur place en Mairie : vous devrez apporter un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf téléphone portable), un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport périmés depuis moins d'un an) et le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie).

Par courrier :
Vous devrez apporter les documents suivants

- le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- la photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport périmés depuis moins d'un an)
- la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf téléphone portable).

Inscription sur la liste électorale :

Deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- Être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Élu à l'honneur : Jean-Philippe Demarquay

L'enjeu de la transition écologique est vital, dites-nous pourquoi ?

Comme je le dis souvent à autrui, l'Homme, a besoin de la nature mais la nature n'a pas besoin de l'Homme pour vivre. Observons attentivement le monde dans lequel nous vivons : les inondations, les animaux en voie de disparition, toutes sortes de pollutions sont des conséquences critiques de nos actions. La transition écologique est donc très importante. Le monde d'avant n'est plus celui d'aujourd'hui. C'est pourquoi, nous devons évoluer et changer nos habitudes pour que la génération future ne paie pas la facture de nos erreurs.

Vous avez hérité d'une nouvelle délégation. Pourriez-vous expliquer en quoi consiste cette mission ?

Chargé du cadre de vie, de la mobilité et de la transition écologique, mes missions m'amènent à gérer le quotidien des verdionysiens.
Pour les futurs travaux, nous nous devons de continuer notre politique de rénovation des routes et des trottoirs sur les hameaux ainsi que sur la ville. Entreprendre également de revoir le plan des mobilités douces afin de favoriser les déplacements des habitants.
N'oublions pas les espaces verts et l'entretien des végétaux. Ce critère est également très important. Nous avons d'ailleurs, en 2021, maintenu la fleur des villes et les villages fleuris grâce à notre engagement qui perdure. Parallèlement, grâce à notre volonté de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la ville a récemment été récompensée. C'est donc pour toutes ces raisons que nous travaillons chaque jour, afin que nos concitoyens puissent vivre dans une ville agréable.

Vous avez récemment publié une charte sur le développement durable. Quel est son but ?

Le but de cette charte est d'identifier les axes de progression tels que la rénovation énergétique des bâtiments de la commune, la protection de la faune, les déplacements piétons en rénovant les liaisons douces. Sensibiliser les citoyens ainsi que nos futurs citoyens sur la cause environnementale grâce à diverses manifestations.

En prenant l'exemple du « Word Clean up Day », les principes sont nombreux, de la protection de l'environnement à l'information, la prévention et l'éducation.

BIOGRAPHIE DE JEAN-PHILIPPE DEMARQUAY

Jean-Philippe Demarquay a quarante-cinq ans. Marié et père de quatre enfants, il est arrivé sur la commune en 2009.
Après plus de 20 ans de carrière en restauration au sein de groupes prestigieux, il a souhaité il y a 11 ans, donner une impulsion à sa vie, en changeant de profession pour se consacrer aux autres. Diplômé en tant qu'auxiliaire de vie auprès de seniors dans un premier temps, et désormais assistant maternel auprès des plus jeunes, il assure ces nouvelles missions avec passion.
Depuis son plus jeune âge, ses parents lui ont appris des valeurs telles que le travail et le respect des autres. Adepte de zennitude au sein d'une association, il encadre un groupe de méditants bénévolement. Sportif accompli, Jean-Philippe Demarquay pratique la course à pied, le kick-boxing et la boxe française.
Engagé localement pour la défense du Bois de Bréviande, il est devenu Conseiller municipal délégué au conseil de quartier « Champ Grillon / Vallée de Bailly » en 2014 et est devenu, en 2020, Adjoint au Maire, chargé du Cadre de vie, de la Mobilité et de la Transition écologique.

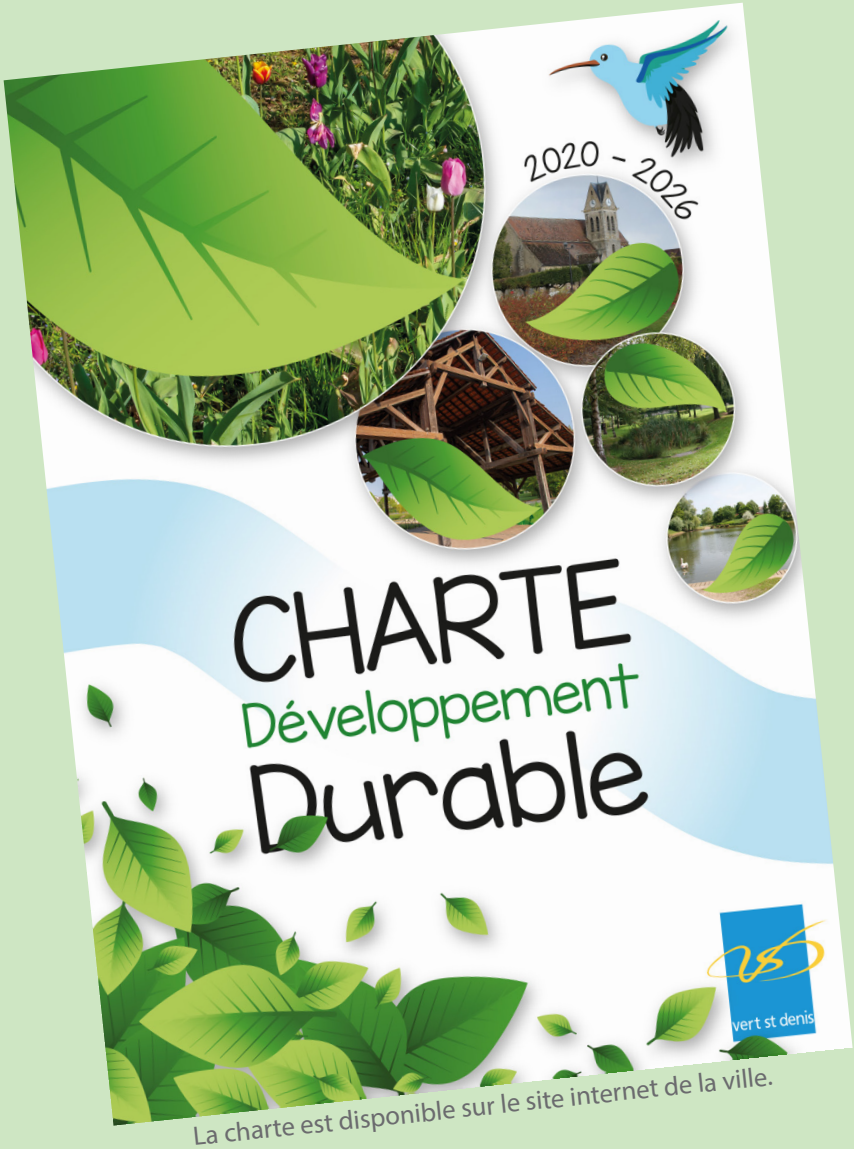

La charte est disponible sur le site internet de la ville.

15 engagements pour Vert-Saint-Denis

Les services municipaux s'engagent à :

1. Mieux connaître son territoire pour mieux le préserver
2. Préserver la petite faune
3. Encourager les citoyens à se réapproprier la terre et leur alimentation
4. Introduire 50 % d'aliments biologiques dans nos cantines scolaires d'ici 6 ans, privilégier avant tout les produits locaux et les circuits courts
5. Devenir exemplaire en matière de gestion des déchets
6. Équiper le territoire pour la valorisation des bio-déchets
7. Mettre en avant les talents et initiatives des acteurs du territoire
8. Travailler sur l'exemplarité en matière d'économie d'énergie
9. Sensibiliser les verdionysiens aux enjeux et aux pratiques d'économies d'énergie
10. Travailler sur l'exemplarité en matière de préservation de l'eau
11. Sensibiliser les verdionysiens aux enjeux et aux pratiques de la préservation de l'eau
12. Respecter les engagements du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Grand Paris Sud
13. Améliorer la relation au citoyen
14. Favoriser l'inclusion numérique sur le territoire
15. Améliorer le bien-être au travail des services municipaux

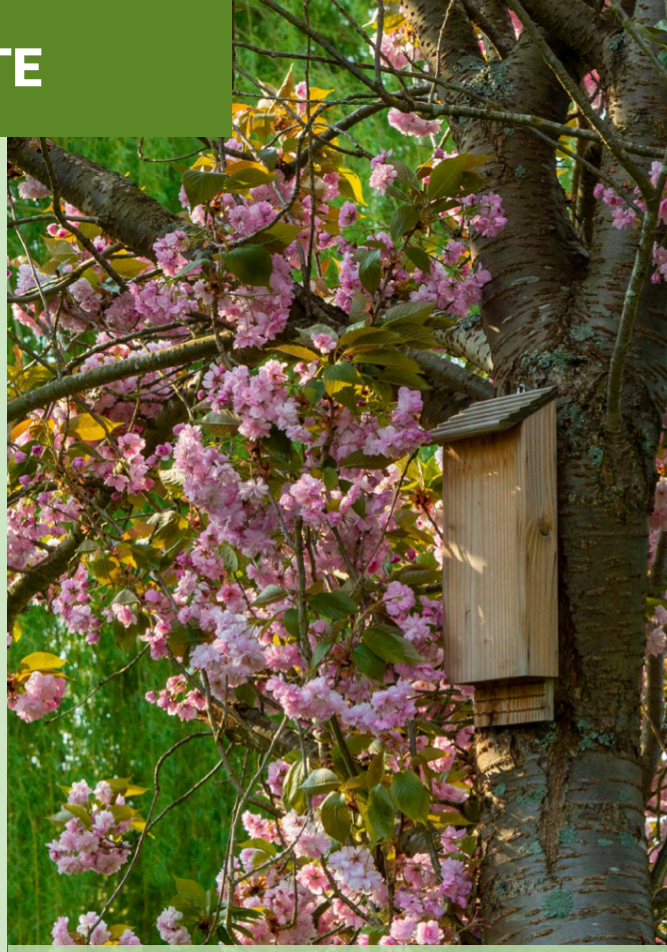

Des pratiques engagées ! Le "zéro phyto"

Préserver la santé publique tout en assurant un développement durable sont au cœur des préoccupations de la ville de Vert-Saint-Denis qui s'est engagée, depuis 2004, dans une démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Depuis trois ans, le service « espaces verts » est passé au « zéro phyto ». Les produits phytosanitaires ont été remplacés par le désherbage mécanique et les herbicides éco-responsables comme du vinaigre blanc pour désherber les espaces publics.

Cette démarche écologique comprend 3 pôles :
- La gestion différenciée des espaces verts qui consiste à déterminer pour chaque surface une couverture végétale et un entretien particulier.
- La mise en place de techniques alternatives
- Une formation continue en faveur des agents municipaux.

A ce titre, la commune a reçu le trophée ZERO PHYT'Eau 2021 par le département de Seine-et-Marne pour ses actions de lutte contre la pollution de l'eau par les pesticides !

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Trophée ZÉRO PHYT'Eau 2021

remis à la commune de VERT-SAINT-DENIS

par le Département de Seine-et-Marne

pour ses actions de lutte contre la pollution de l'eau par les pesticides.

Le trophée récompense les villes qui n'utilisent plus de pesticides depuis au moins deux ans pour entretenir les espaces publics communaux.

BLANDY-LES-TOURS, LE 29 SEPTEMBRE 2021

Jean-François PARGO
Président du Département de Seine-et-Marne

Béatrice RUCHETON
Vice-Présidente du Département
en charge de la Transition
Écologique et Solidaire

SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr

DOSSIER

T ZEN 2

Ce dossier a été rédigé par le collectif T Zen 2 avec l'accord de la Mairie.

Le collectif au siège du Conseil Départemental 77 avec Marie-Line Pichery et Éric Bareille.

LE PROJET ACTUEL

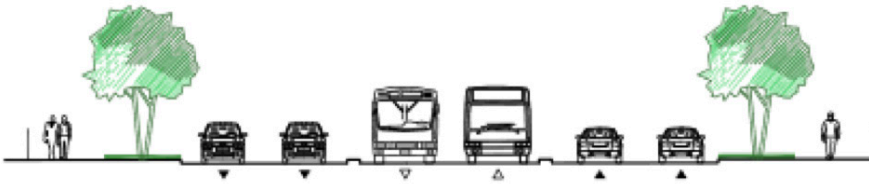

8 voies = Impact au sol de 48m

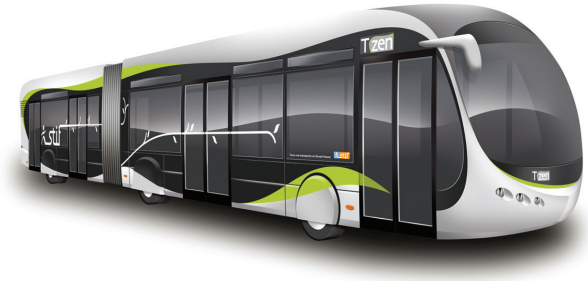

Le projet T ZEN, c'est avant tout le report modal de la voiture vers un transport en commun T ZEN2, prévu en 2027 sur notre commune. Pourquoi alors prévoir des voies de circulation supplémentaires ? On veut imposer aux verdionysiens le passage de 2 voies de circulation à 8 voies.

CONSÉQUENCES

- Destruction de centaines d'arbres et de la végétation actuelle tout le long de la RD 306. Certains merlons, actuellement végétalisés protégeant riverains et promeneurs, vont également être rasés. Finies les balades dans un environnement verdoyant !
- Une artificialisation des sols sur une largeur de 48 m, laissant pour seul paysage un champ bétonisé en lieu et place d'une végétation intense actuellement
- Des nuisances quotidiennes graves de pollution sonore, atmosphérique et visuelle, impactant l'environnement, le bien-vivre quotidien et la santé publique des habitants
- Un rapprochement dangereux des nappes phréatiques qui ne seront plus qu'à quelques mètres de la route bétonnée
- 2 goulots d'étranglement sur la RD 306 : 1 en aval au niveau de l'hôpital, 1 en amont après le carrefour de la route de Pouilly vers Auchan Boissénart. Toute la commune, centre-ville compris, va voir une augmentation du trafic automobile dans ses rues, due à l'intensification des embouteillages sur la RD 306
- Pour certains une spoliation inadmissible de leur bien immobilier, les voies de circulation étant prévues à la limite de clôture de certains jardins !

RÉTROSPÉCTIVE

Retour sur 4 ans de lutte et de combat

DES RENCONTRES...

Depuis 4 ans, le Collectif T ZEN2 a mené de nombreuses rencontres auprès des élus et techniciens à divers niveaux :
- Région : conseiller de la Présidente de la Région Île-de-France
- Député de la circonscription : Olivier Faure.
- Président de Grand Paris Sud : Michel Bisson, accompagné du Président de IdF mobilité et 1er vice-président de la région IdF, Stéphane Beaudet. Ils ont transmis par écrit leur soutien à notre action à l'ancien Président du Département, co-signé par le Maire Eric Bareille
- Département 77 : plusieurs réunions avec les collaborateurs de l'ancienne équipe. Réunion en octobre dernier avec le nouveau Président du Département, Jean-François Parigi - Commune : nombreuses réunions avec M. le Maire Eric Bareille et ses collaborateurs, pour les sensibiliser aux nuisances prévisibles du projet. Désormais, un binôme de conseillers, MM. Bezol et Gbande-Gbato, est dédié à la problématique T ZEN2, avec qui nous travaillons régulièrement pour faire avancer des solutions acceptables vis-à-vis du Département 77.

DES ACTIONS..

Le collectif a également multiplié les actions pour se faire entendre :
- L'organisation d'une réunion publique avec le Département, le 13 octobre 2019 à la Ferme des Arts qui a attiré plus de 150 personnes, notamment des membres du Collectif T ZEN2 de la ville
- Une distribution de tracts dans toutes les boîtes aux lettres de la commune pour informer les habitants.
- Des visites le long de la RD 306 avec plusieurs élus : Olivier Faure, Eric Bareille et certains conseillers municipaux.
- La rédaction d'une motion municipale demandant une nouvelle étude du projet T ZEN, votée à l'unanimité par le Conseil municipal en décembre 2020.
- Une participation dynamique aux forums et réunions d'associations du secteur.
- De nombreuses prises de contacts avec la population pour les informer de l'actualité
- Plusieurs articles dans la Presse (République de Seine et Marne, Le Parisien)

« Où est la cohérence de promouvoir un transport « en site propre » et de doubler les voies de circulation au ras des habitations, actuellement protégées par les arbres existants et des merlons performants ? »

Aurélie Genin
et Gérard Plumot

« Peut-on croire à une étude acoustique du département qui indique que le bruit ne sera pas plus intense avec 8 voies qu'avec les 2 voies de circulation actuelles ? »

Eric Massue
et Gabrielle Therville

RÉSULTATS
obtenus à ce jour

Après 4 ans d'actions intensives, les choses semblent évoluer…on pense percevoir un frémissement dans la compréhension de notre combat légitime.

Le nouveau Président du Département 77, Jean-François Parigi, et son équipe ont montré une réelle écoute et une prise en compte des demandes fondées du Collectif T ZEN2.
Deux des vice-présidents, Olivier Lavenka et Brice Rabaste, accompagnés de Marie-Line Pichery et Eric Bareille, Conseillers départementaux du canton, se sont déplacés en novembre 2021 et ont ressenti la nécessité impérative de reconsidérer globalement le projet sur notre territoire.

Le Collectif T ZEN2 attend donc avec impatience la prochaine réunion avec le Président du Département qui doit nous faire part de sa décision définitive, après avoir fait évaluer par ses équipes les possibilités techniques et juridiques d'un nouveau tracé sur la RD 306.

COLLECTIF TZEN2 de VERT-SAINT-DENIS

LES 8 PRINCIPALES PROPOSITIONS DU COLLECTIF

1 La révision du tracé du projet T ZEN2 pour que son emprise au sol soit fortement réduite

2 2 voies de circulation automobile au lieu de 4

3 1 seule piste cyclable pour assurer une continuité pour les mobilités douces

4 Le dévoiement du tracé définitif vers la zone d'activité (la réserve foncière existe), afin d'éloigner la circulation des habitations et éviter l'abattage de nombreux arbres

5 La pose et la maintenance d'un revêtement anti-bruit de haute qualité sur tout le tracé le long des habitations, entre le garage Peugeot et la rue de Pouilly

6 L'aménagement de paysages végétalisés denses et de qualité

7 La participation active du Collectif T ZEN2 aux futures réunions décisionnelles pour les aménagements définitifs, en présence des élus concernés

8 La présentation du nouveau tracé définitif, lors d'une réunion publique.

Les Commissaires-Enquêteurs ont fait des réserves et recommandations pour la protection des habitants, il est essentiel qu'elles soient réellement prises en compte.

Les politiques, s'ils en ont la volonté, peuvent relever le challenge de faire cohabiter modernité et respect de l'environnement dans ce futur projet T ZEN2 revu et corrigé. Ce but peut et doit être atteint !

La population de Vert-Saint-Denis, quant à elle, doit également mesurer l'importance de ce projet majeur pour notre commune et comprendre les graves conséquences qui en découleraient, notamment sur le trafic automobile, si rien ne changeait.

Vert-Saint-Denis et ses habitants ne doivent pas être les dommages collatéraux d'un projet incohérent.

Mobilisons-nous tous ensemble pour que ce projet actuellement écocide devienne un projet écologiquement, humainement et économiquement responsable ! L'année 2022 va être décisive pour l'avenir de notre commune !

L'avenir de Vert-Saint-Denis, c'est son présent. Plus tard, il sera trop tard !

Qui sommes nous ?

Le Collectif T ZEN2, apolitique, regroupe les habitants de Vert-Saint-Denis, et désormais ceux de Cesson, qui se sont alertés des graves nuisances environnementales et humaines ainsi que des aménagements très insuffisants que va engendrer le projet T ZEN2 prévu sur notre territoire par le Département 77, Maître d'ouvrage.

Le Collectif T ZEN2 s'est créé fin 2017, suite à une mesure d'expropriation reçue par certains habitants, et a fait circuler une pétition regroupant plus de 300 signataires, pour s'inquiéter des conséquences du tracé T ZEN2 sur notre commune.
Les plans du tracé, portés à notre connaissance seulement en janvier 2018, a révélé un projet pire que ce nous avions envisagé, défigurant définitivement notre commune !
Le Collectif T ZEN2 dit OUI au T ZEN mais NON au tracé actuel qui détruit notre environnement !

Si vous souhaitez suivre l'évolution du projet T ZEN2, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail : tzen2024@gmail.com

« Dans un contexte de réchauffement climatique, les nouveaux projets et l'aménagement du territoire doivent être pensés désormais à la lumière de ce qui est bon pour la santé, pour l'environnement et pour l'avenir des générations futures. »

Paulette Autrive
et Monique Lanfant

Élus correspondants :

Didier Bezol
Conseiller Municipal

Dan Gbande-Gbato
Conseiller Municipal,
Délégué à la Communication,
Attractivité du Territoire
et Nouvelles Technologies

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Vert-Saint-Denis a rejoint Eau de Grand Paris Sud !

©Jacek Dylag_unsplash.com

Depuis le 1er janvier, votre commune fait partie d'Eau de Grand ParisSud ! Cela signifie que Vert-Saint-Denis confie désormais sa gestion de l'eau au service public de l'eau de l'agglomération, et non plus par délégation à une société privée. **L'agglomération s'engage dans une démarche de transition sociale et écologique et fait rimer EAU de Grand Paris Sud avec Écologie, Accompagnement et Unité.**

Eau, comme Écologie

Grand Paris Sud gère la récupération et le traitement des eaux pluviales, assure la qualité de l'eau, protège la biodiversité, gère la production de l'eau, son coût, sa distribution et son assainissement. L'agglomération veille ainsi à une meilleure gestion de la biodiversité, des milieux aquatiques et même de la prévention des inondations et des débordements. Les eaux pluviales sont récupérées, traitées et réparties pour l'arrosage des cultures.

eAu, comme Accompagnement

Grand Paris Sud demeure **au service des usagers**. Actuellement, ce dispositif fournit, exploite, entretient et renouvelle les réseaux et les compteurs, tout en assurant un service de proximité. L'agglomération garantit une totale transparence sur la facturation et le prix à la consommation. Avec l'absence de tout bénéfice sur la distribution, le prix de l'eau potable sera en effet maîtrisé par la collectivité. La qualité de l'eau ne changera pas non plus ; l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France !

Afin de soutenir les plus démunis, l'agglomération Grand Paris Sud a mis en place un Fonds de solidarité « eau ». En 2022 à Vert-Saint-Denis, ce seront 3 069 € qui seront débloqués pour venir en aide aux ménages les plus fragiles.

©stock.adobe.com

Fossé végétalisé appelé « noue »

eaU, comme Unité

Eau de Grand Paris Sud a déjà fait ses preuves depuis 2013. Sur les 13 communes membres, **4,8 millions d'euros d'économie** ont été réalisés. Le réseau de distribution est constamment amélioré. Aujourd'hui, près de 1500 km de canalisation sont perfectionnés. Le progrès file à la vitesse de l'eau et, comme elle, il ne s'arrête jamais ! L'intercommunalité est une nouvelle façon d'œuvrer ensemble pour la préservation de notre planète, mais aussi pour notre qualité de vie.

Concrètement, qu'est ce qui change pour vous ?

Vos factures vont être allégées ! En 2022, vous pourrez enregistrer **une baisse tarifaire de près de 15 %**. En moyenne, une famille de cinq personnes vivant en pavillon verra sa facture annuelle passer de 500 € à 420 € (soit 80 € d'économie). Pour un couple en appartement avec un enfant, elle chutera de 60 €, passant de 330 € à 270 €. Votre facturation trimestrielle sera désormais biannuelle, avec régularisation. Les modalités seront expliquées lors de l'envoi de votre première facture.

Vous n'avez aucune démarche à faire, exception de la transmission de votre mode de règlement et de la création de votre compte sur votre agence en ligne (eau.grandparissud.fr). ■

▶ **Un numéro de téléphone unique et gratuit est disponible 24h/24 7j/7 (très utile pour les urgences !) : le 0 800 328 800.**

▶ Les infos en + :

- Deux lieux d'accueil du public : Hôtel d'agglomération, 9, allée de la Citoyenneté, à Lieusaint, et 9-13, avenue du Lac, à Evry-Courcouronnes.
- Les relevés mensuels de qualité de l'eau sont disponibles sur eau.grandparissud.fr.

©stock.adobe.com

Nouvelle diffusion pour le magazine de Grand Paris Sud

C'est nouveau ! Depuis janvier, le magazine de l'agglomération est également diffusé dans les commerces de proximité du territoire, les espaces publics et des sites partenaires. Dès le prochain numéro (avril-juin 2022), il ne sera disponible que dans ces lieux.

L'agglo met fin à la distribution de son magazine en boîtes aux lettres dès avril. Une démarche de développement durable à la fois moderne et nécessaire quand on sait que 73 personnes sont mobilisées pendant 4 jours pour amener l'édition papier jusqu'aux 137 194 boîtes aux lettres du territoire pour un coût individuel de diffusion de plus de 8 000 €. Dès le printemps, vous pourrez donc facilement vous procurer votre journal préféré en faisant vos courses, en effectuant vos démarches administratives ou même en prenant les transports. Placé dans des présentoirs siglés Grand Paris Sud, il sera disponible gratuitement et pour un coût écologique réduit puisque sa diffusion, plus adaptée, nécessitera moins de papiers et moins de transports. L'actuelle diffusion pâtissait en outre de défauts de distribution, à l'impossibilité d'accéder à certaines boîtes, mais aussi au nombre conséquent de publicités papiers qui les encombre et avec lesquelles notre magazine était parfois confondu avant de partir à la poubelle. ■

Où trouver votre magazine à partir d'avril ?

Accessible dans 300 lieux de l'agglomération, votre journal sera également ponctuellement distribué dans les principales gares du territoire et sur les marchés.

▶ Si vous désirez votre mag directement chez vous, faites en la demande à : a.peter@grandparissud.fr

Dans les commerces de proximité (coiffeurs, épiceries, petites galeries marchandes...)

Dans les cabinets des professions libérales (médecins, infirmiers...)

Dans les sites municipaux (mairies, espaces publics accueillant du public...)

Dans les sites communautaires (hôtels d'agglo, médiathèques, salles de spectacles, piscines...)

GRAND PARIS SUD SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN TEMPS RÉEL

facebook.com grandparissud
instagram.com @grandparissud
youtube.com Grand Paris Sud
twitter.com @grandparissud
linkedin.com Grand Paris Sud

©Lionel Antoni / Conception : giboulees.com

ICI la THÉRAPIE GÉNIQUE dessine une nouvelle MÉDECINE

FIERS D'INNOVER

Ville d'Évry Courcouronnes

Centre Hospitalier Sud Francilien

GENOPOLE VIVRE L'INNOVATION

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

grandparissud.fr Seine-Essonne-Sénart

Des demandes d'urbanisme 100 % dématérialisées

Depuis le 1er janvier 2022, la ville est prête à recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide. Déclaration préalable, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme, demandes relatives aux dossiers de déclaration d'intention d'aliéné, etc.

Afin de répondre aux interrogations, l'agglomération Grand Paris Sud met en place un guichet unique en ligne. L'espace de téléprocédure est accessible à l'adresse suivante : https://urbanisme.grandparissud.fr/guichet-unique.
Désormais, les demandes de dépôt numériques sont traitées exclusivement via ce guichet mutualisé. Les envois par courriel ne sont pas pris en compte. Toutefois, la mairie vous conseille d'envoyer un exemplaire au Service Urbanisme.

Une conseillère numérique pour vos démarches informatiques

Vous souhaitez vous familiariser avec l'outil numérique ? Apprendre à réaliser vous-même vos démarches en ligne ? Parce que l'usage du numérique est devenu incontournable dans notre vie de tous les jours, la Ville met à votre disposition une conseillère numérique afin de vous accompagner.
Ce nouveau service, entièrement gratuit vous accueille à la mairie et propose de :

- vous guider dans la prise en main des différents équipements numériques (utilisation de votre ordinateur, smartphone ou tablette)
- gérer vos mails, installer des applications, créer et ranger vos dossiers…
- réaliser vos démarches administratives en ligne, utiliser les réseaux sociaux et internet.

Vous souhaitez prendre un rendez-vous :
b.donnart@vert-saint-denis.fr
01 64 10 59 11 - 07 60 43 96 56.

La Maison d'École recherche ses élèves !

La Maison d'école recherche ses élèves et enseignants afin de pouvoir organiser des retrouvailles. Si vous faites partie de ces personnes, merci de bien vouloir contacter l'association le plus rapidement possible. Dans l'élaboration d'un travail sur l'histoire de l'école de Pouilly, de sa création à nos jours, la Maison école recherche également des informations. (documents, photos, interviews…).

07 82 97 18 73 ecolhier@free.fr http://ecolepouilly.free.fr https://www.facebook.com/MaisonEcolePouillyLeFort

À fond la forme avec la Gymnastique Volontaire

La gymnastique volontaire de Cesson/Vert-Saint-Denis vous propose en plus des différents cours d'entretien corporel :

- Le cours « gym' equilibre, gym'memoire seniors » pour préserver l'équilibre, la mémoire et l'autonomie. Les séances sont le lundi de 14h à 15h à la salle de danse du gymnase Colette Besson à Cesson la forêt.

  06 79 43 37 64

- Le cours de step ++ le mardi de 9h à 10h à la salle de danse du gymnase Colette Besson à Cesson la forêt

  06 79 43 37 64

- La marche nordique les mercredi et samedi de 8h30 à 10h à l'école Jacques Prévert à Cesson la forêt.

  06 80 63 47 63

L'association du lac s'expose

Le « LAC » (Lieu d'Arts et de Cultures) est une association locale créée depuis décembre 2018.
L'association a pour objet de « promouvoir des formes artistiques et culturelles dans différentes disciplines » et de faire partager ces expressions à toute personne désireuse de s'inscrire dans cette démarche tout en respectant les différences et sensibilités de chacun.

L'association construit des projets discutés en équipe. Depuis sa naissance, multiples travaux sur des thèmes partagés ont été entrepris, tels que le corps humain, le paysage sous différentes formes, ou encore le monde animal. L'idée étant de faire partager aux autres ses réflexions. La démarche consiste à participer de façon individuelle et collective à une recherche artistique s'appuyant sur le monde qui nous entoure et notre monde intérieur.

Lire

Malgré

Jordi Lafebre (BD adulte)

C'est l'histoire d'un amour à rebours. Une passion platonique mais éternelle entre deux êtres. D'un côté, il y a Ana. Sexagénaire charismatique, ancienne maire tout juste retraitée, mariée et maman. Une battante au grand cœur qui impose le respect. De l'autre, il y a Zeno. Célibataire endurci, libraire proche de la retraite et doctorant en physique qui aura mis quarante ans pour terminer sa thèse. Un esprit libre et voyageur, aussi séduisant que mystérieux. Au fil des années, ils ont tissé ensemble un amour impossible et intarissable. Tout en égrainant les excuses qui ont empêché qu'elle ne prenne forme, on remonte le temps de cette romance et de ses méandres... jusqu'à sa source.

Jungle

Elena Selena (album pop-up)

Le soleil se lève sur mon île. Soudain, des milliers d'ailes emplissent le ciel. J'avance. Deux yeux mystérieux me guettent. Les feuillages bruissent. Les reptiles glissent dans leur cachette. Le petit ruisseau se mue en une majestueuse cascade, où le roi de la jungle se penche. C'est ici que tout commence. Une promenade spectaculaire dans une jungle mystérieuse et foisonnante.

Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits.
Renseignements au 01 64 10 29 33 ou medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr
Catalogue en ligne : medialudo.vert-saint-denis.fr

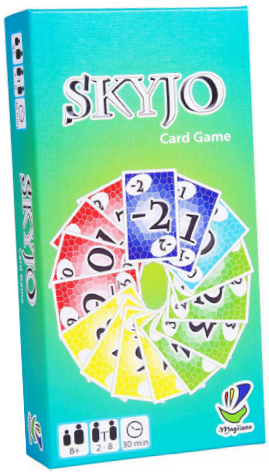

SKYJO

Alexander Bernhardt - Édition : Magilano

Jeu pour 2 à 8 joueurs - À partir de 8 ans

Un jeu de cartes simple mais subtil et terriblement addictif!
On dispose 12 cartes devant soit faces cachées. Chaque joueur à son tour prend la première carte de la pioche ou de la défausse. S'il prend une carte visible de la défausse il doit échanger cette carte avec l'une de ses cartes (cachée ou visible) et la poser face visible. Avec une carte de la pioche il peut la défausser directement, mais doit révéler une de ses cartes. Il est possible de défausser 3 cartes d'un coup si elles sont identiques et dans une même colonne.
Lorsqu'un joueur a révélé toutes ses cartes, le tour se termine puis la manche s'arrête. Le jeu se joue en plusieurs manches, l'objectif est de totaliser le moins de point possible! Un jeu facile à mettre en place, pour tous les amateurs et amatrices de « Uno » ou de « 6 qui prend! »

MAGICFOLD

Auteur : Bruno Cathala & Yolan Goh

Édition : Offline éditions & Dude Games & Happy Baobab

Jeu pour 2 à 4 joueurs - À partir de 7 ans

La course magique à travers les nuages a débuté, qui sera le premier à atteindre le plais volant ? Pliez votre tapis volant le plus rapidement possible pour voler de nuages en nuages et remporter la course ! Un jeu avec du très beau matériel et magnifiquement illustré.

Date des prochaines manifestations sportives

Semaine Handisport
du 14 au 18 février
2 journées collège
2 journées école

Lendits CP/CE1
du 14 au 18 mars
le 14 à Besson
du 15 au 18 à J.Villar

Cross des écoles
vendredi 12 avril
après-midi

Lendits CE2/CM1/CM2
du 20 au 25 juin
Complexe Delaunay
du 27 juin au 2 juillet
Complexe Besson

Alexandre Mani en vainqueur !

Dans le cadre de sa préparation pour son premier marathon, **Alexandre Mani** n'a pas fait les choses à moitié puisqu'il a remporté dimanche, le semi-marathon de «la voie royale» à Saint-Denis devant 588 coureurs. Esseulé dès le premier kilomètre, il a parcouru l'intégralité des 21km100 en tête et franchit la ligne d'arrivée située devant le stade de france en 1'11»03.
Félicitations à lui pour cette belle victoire.

De l'argent pour les benjamines et benjamins du 77

Nos jeunes athlètes seine et marnais ont mouillé le maillot au cours du match interdépartemental de cross organisé hier dans le cadre des championnats lifa de cross à l'ile de loisirs du Val de Seine - Les Mureaux.
Sur un superbe parcours très accidenté, les benjamines du club sélectionnées, **Liv Gourdon** et **Maëva Salcede** ont permis à l'équipe « benjamines » de prendre la 2ème place du match.
L'équipe de seine-et-marne monte également sur le podium dans le challenge jack roulet avec la médaille d'argent sur le classement mixte benjamins et benjamines.
Bravo à toutes les deux.

Poussinades à l'insep : un super souvenir !

Samedi 4 décembre, près de 70 jeunes athlètes de l' école d'athlétisme de Sénart ont fait le déplacement en car pour se rendre à Paris et l'INSEP, l'antre du sport français. Cette animation fut organisée par ligue d'Île-de-France d'athlétisme réservée aux enfants des catégories éveil-athlé et poussins. Au programme, 8 ateliers sportifs sous forme de défis par équipe avec en bonus, une rencontre avec quelques sportifs de haut niveau comme Pascal Martinot-Lagarde.

Les agents municipaux sont le cœur battant de la Mairie. Employé de restauration scolaire, agent des espaces verts, fonctionnaire d'état-civil, gardien, policier municipal. Ils permettent d'assurer le service public au sein de la commune tous les jours de l'année.
La mairie a souhaité rendre hommage à deux agents qui ont porté avec efficacité la collectivité dans leurs domaines respectifs.

MERCI À SYLVIANE TURLET : RESPONSABLE DU SERVICE RESTAURATION

« J'ai travaillé à la mairie de Vert-Saint-Denis du 15 juin 1990 (jour de mon anniversaire!) jusqu'en octobre 2021. J'ai commencé en tant qu'auxiliaire de ménage pour ensuite finir responsable de la cuisine principale à Louise Michel et coordinatrice des équipes. Durant ces 31 ans de carrière, mon plus beau souvenir fût le voyage à Saint-Brevin-les-Pins (44 Loire-Atlantique) avec le service jeunesse, lorsqu'il a fallu cuisiner pour 40 personnes dans un camping sur un réchaud à gaz, matin, midi et soir avec exclusivement des produits frais. Mes plus grandes forces tant personnelles que professionnelles sont la persévérance, la passion, la rigueur et l'esprit d'équipe. Je suis d'ailleurs sereine depuis mon départ car je sais que l'équipe restante partage les mêmes valeurs que les miennes. Je n'oublierai jamais la proximité avec les enfants, les animateurs, les collègues, ni le sérieux et confiance de mon équipe sans qui rien n'aurait été possible. À vous mes successeurs ou futurs successeurs, je vous dis de rester toujours motivé car la liberté que la hiérarchie nous laisse nous le permet!»

MERCI À DENIS ROSSO : DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Denis Rosso, Directeur des services Techniques a quitté la collectivité après vingt années de bons et loyaux services pour une retraite bien méritée dans le sud de la France.
Arrivé à la Mairie de Vert-Saint-Denis en 2001 après avoir gravi les échelons à la Mairie de Melun, Monsieur Rosso a coordonné tous les grands chantiers sur la commune tels que l'îlot Calin, l'école Pasteur, la Mairie Annexe. La commune le remercie pour ces années d'engagement au sein de la fonction publique territoriale.
Il quitte son poste dans de très bonnes conditions grâce à la confiance qu'il porte à son remplaçant, Jean-Jacques Ledrut.

Bienvenue à Jean-Jacques Ledrut, nouveau Directeur des Services Techniques, à Tristan Fezais, et à Christian Milandou dans une nouvelle fonction, chef de cuisine !

Tristan Fezais, Gisèle Mensah, Christian Milandou et Noëlle Charpentier

Jean-Jacques Ledrut

Une future résidence médicalisée pour nos séniors

Cette résidence « Villa Louise » est neuve, spacieuse et lumineuse située sur le quartier du Balory. À destination des personnes agées, elle sera ouverte au second semestre 2022. Elle contient :

- Équipements modernes adaptés aux besoins des seniors dépendants
- Chambres confortables avec télévision
- Prestations hôtelières de standing
- Unité de vie Alzheimer ou troubles apparentés
- Équipements innovants dédiés au bien-être et la rééducation/réadaptation

contact : 01 60 63 53 20

Une nouvelle entreprise paysagiste sur le territoire

Aménagement, création et entretien de vos espaces verts
Particuliers - Entreprises - Collectivités

W.E.I. PAYSAGES

Contact: **Mr OUSSLIM**
mob. : **06.62.56.44.23**

Services :
Tonte - Desherbages
Taille et entretien de haies, arbustes,...
Plantations
Ramassage de végétaux (feuilles, branchages, etc...)
Entretien annuel des espaces verts
Elagages
Pose de clôture, portillons, portails
Transports poids lourds 26 Tonnes avec grue
Pose de gazon rouleau et/ou semances graines
Supressions de souches
DEVIS GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS

Transports de gravats, Terre de remblais et Végetaux
Particuliers - Entreprises - Collectivités

WEI TRANSPORTS

Contact : **Mme OUSSLIM**
Mob. : **06.01.73.91.98**

Un nouveau véhicule dans les rues de la ville

La Mairie a réceptionné début décembre un nouveau mini-bus gracieusement mis à disposition par la société France Régie et financée par la publicité des entreprises locales.

Ce véhicule sera essentiellement utilisé par les services seniors, scolaire et jeunesse partout sur le territoire. Merci aux contributeurs :

- Agence Gil Immo
- IAD France
- IPSL Immo
- Résidence le Château de Seine Port
- MJM SARL
- MRN Renov
- PMB constructions
- Mr. Yoan Georget, électricien

Une nouvelle thérapeute sur la commune

Patricia Revol, Thérapeute Énergéticienne effectue des Massages Intuitifs d'Éveil Intérieur (massage aux gestes lents qui permet à la personne d'être guidée dans un état méditatif) ainsi que des soins Énergétiques Eloha qui apportent un profond rééquilibrage entre le corps et l'esprit. Ce soin permet à votre énergie vitale de circuler librement, de lâcher les tensions, d'apaiser les émotions fortes, de dénouer les blocages et de retrouver une clarté d'esprit.

06 65 61 02 43

www.patriciarevol-therapieparlecorps.fr

CHAQUE JOUR À VOS COTÉS AU SEIN DE NOS ÉCOLES

Loin du tumulte de l'éducation nationale et de la politique du doigt mouillé, nous tenons à rendre hommage aux enseignants, animateurs, ATSEM, personnels de la restauration scolaire qui ont dû et su s'adapter aux différents protocoles sanitaires gouvernementaux envoyés souvent la veille pour le lendemain. Depuis le début de cette pandémie, la municipalité a quant à elle, assumé son rôle de protection en mettant en place un nettoyage renforcé des locaux scolaires. Une dépense supplémentaire de 50 000 euros pour l'achat de masques jetables, gel hydroalcoolique, essuie-mains fut nécessaire.
Cette réactivité a permis de suivre notre ligne de conduite et notre objectif depuis le début du mandat, d'assurer la réussite éducative pour chaque enfant, de la petite enfance à l'âge adulte.
L'ouverture de l'Îlot-câlin a permis d'accepter 30 enfants supplémentaires au niveau de l'accueil collectif ainsi qu'une augmentation de l'amplitude horaire (8h/18h sur 4 jours). Le soutien à la scolarité a été d'un grand secours en cette période de pandémie. La mise en cohérence des différents temps de l'enfant par l'écriture du Projet Educatif Territorial, la création d'une structure hors temps scolaire par école avec un directeur diplômé responsable, la professionnalisation des animateurs a été également un levier pour poursuivre notre objectif de faire pour chaque moment de la journée un temps d'apprentissage et aussi d'éducation. Nous attachons également une grande importance à l'alimentation de nos enfants, nous pouvons être fier d'avoir une restauration scolaire en liaison chaude avec des produits frais que nous transformons sur place, avec une introduction de 25% de produits bio, performance enviée par d'autres communes. Ainsi avec toutes ces mesures, face aux atermoiements nous faisons le choix de l'action pour nos enfants. L'ensemble de l'équipe Unis pour Vert-Saint-Denis vous souhaite une excellente année 2022

Groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

2 ANS DE MANDAT

Nous souhaitons démarrer cette tribune en vous présentant nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Tout d'abord des vœux de santé en ce contexte encore fortement marqué par la crise sanitaire mais également des vœux de réussite.
Cela fait maintenant bientôt 2 ans que vous avez placé Mr Bareille en tête des dernières élections municipales et 2 ans que nous assistons à la déchéance de notre commune.
L'urbanisation à outrance se poursuit, toujours sans aucune concertation de la population, à l'image de ce qui se produit au 7 rue Salvador Allende où la construction de 2 immeubles de 8,50 mètres de hauteur a été autorisée par Mr Bareille qui a signé le permis de construire. La promesse de rétablissement de la communication avec les verdionysiens, qui justifiait selon le maire l'embauche d'un Directeur de Cabinet, est restée vaine comme tant d'autres promesses électorales. Les riverains ont sollicité en vain des rendez-vous en mairie, las de ce dédain ils n'ont eu d'autres solutions que de contacter la presse locale pour se faire l'écho de leur désarroi. Après tant de bruits, Mr Bareille a enfin consenti à les recevoir, pour autant, faute de réponses, leur seul recours reste la justice.
Le manque de communication encore et toujours comme pour les habitants de la rue des Aulnes qui ont vu leur rue tout simplement disparaître après que l'équipe municipale ait décidé, sans les informer, de la renommer « impasse du Vergne ». Conséquences dramatiques pour nos concitoyens qui n'avaient officiellement plus d'adresse, et qui se sont heurtés à un maire absent, refusant de les entendre. Nous serons toujours présents à vos côtés pour dénoncer ces manquements et la gestion chaotique de la commune.
Les élus d'opposition « Mieux Vivre à Vert-Saint-Denis »

Groupe Mieux Vivre à Vert-Saint-Denis
Caroline MERCIER - Julien CARLAT - Karine GALBRUN - Jérôme Dumoulin - Stéphanie LEMMENS - Didier EUDE

DOSSIER TZEN : PAS DE RÉCUPÉRATION !

Le dossier présenté dans le Reflets de Vert est issu du travail de fourmi effectué par le collectif Tzen2. Ce sont des heures, des soirées, des jours de recherche, de lecture des études techniques, de pièces juridiques, d'analyse de ces mêmes documents afin de faire ressortir les incohérences et les failles du projet. La mairie n'a soutenu que du bout des lèvres les actions du collectif. Rappelons que le collectif ne s'oppose pas au projet par lui-même mais souhaite que le tracé épargne les riverains de la RD306. Le collectif propose des solutions réalisables. Reste à la mairie à s'investir plus avant sur le sujet. N'y aurait-il pas matière à faire un recours ?
La Démocratie participative
Où sont passés les comités de quartiers ? Au temps jadis où des élus investis faisaient vivre la démocratie par le biais des comités de quartier, on échangeait, parfois de façon vive, on informait, on écoutait, on proposait et on avançait. Aujourd'hui on découvre les sujets sur la page Facebook de la commune : animations, conseils municipaux, chantiers à venir, déviation de la circulation, ….
Alors certes il faut vivre avec son temps et les réseaux sociaux sont des outils de communication mais ils ne favorisent ni les échanges constructifs, ni les débats sur des sujets qui concernent tous les habitants de la commune et qui ne sont pas forcément « hyper connectés ».
Les ratés de la brocante
Petit retour en arrière sur la brocante d'automne. D'accord le temps n'était pas vraiment de la partie mais la communication a été à la hauteur de l'évènement : ratée, trop tardive, incomplète, vide. Il n'y avait qu'à voir les affiches qui annonçaient l'évènement, elles tenaient plus de la photocopie de dernière minute que de l'affiche qui donne de vraies informations. Sur certaines affiches, il manquait même le nom de la ville !!! Résultat : peu d'exposants même si la crise sanitaire a sans doute impacté l'animation et peu de « clients ».

Groupe Vert-Saint-Denis, Décidons ensemble
Aurélia AMRANE - Norman NOVIANT

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Jade NAVARRO, le 2 septembre 2021
- Mayline VALLADE, le 18 septembre 2021
- Amaury MARECHAL, le 22 octobre 2021
- Liam OUZIA, le 25 octobre 2021
- Soan GARNIER, le 19 novembre 2021
- Ilyes HDIGUELLOU, le 11 décembre 2021
- Soann AÏT ALI, le 13 décembre 2021
- Kenya YONI, le 24 décembre 2021
- Nael AUDON, le 31 décembre 2021

MARIAGES

- KOYI BOMBA Clotaire et GOGO ZANGA Nadège, le 18 septembre 2021
- BLACHA Bertrand et LONGO Virginie, le 25 septembre 2021
- SARAVANANE Sivakaran et RASSA Cynthia, le 09 octobre 2021

DÉCÈS

- Joseph GAZZANIGA, le 30 juin 2021.
- Jacques TRÉMEAU, le 24 septembre 2021.
- Bernard MAGAJ, le 23 octobre 2021.
- René DEMAN, le 30 octobre 2021.
- Thi-Hai LE, le 31 octobre 2021.
- Maurice MALTAVERNE, le 17 novembre 2021.
- Giuseppe FERRACANE, le 22 novembre 2021.
- Frédéric QUINQUIS, le 29 novembre 2021.
- Dominique MORBOIS, le 18 décembre 2021.
- Ginès BRUGUES, le 26 décembre 2021.

Portrait d'une verdionysienne : Christiane Loiseau

Nous sommes allés à le rencontre de cette habitante de 82 ans qui, depuis une douzaine d'années, pratique la peinture. Après avoir fait de la musique, de la photo, de la vannerie et bien d'autres activités artistiques, Christiane Loiseau nous raconte aujourd'hui comment la peinture est devenu son nouveau passe-temps.

Habitante de Vert-Saint-Denis depuis 32 ans, fan des couleurs et déjà douée dans le dessin, elle s'est lancée dans la peinture avec une volonté d'occuper ses journées depuis son départ à la retraite. Elle se décrit comme optimiste et a toujours voulu prévoir de nouveaux projets. Christiane Loiseau a démarré par 4 ans de cours pour s'exercer à cette discipline artistique en commençant par la peinture sur bois et a poursuivi par la création de toile ou encore de peinture à l'huile. Il lui faut minimum 3 heures pour commencer un nouveau tableau mais ce n'est pas ce qui l'arrête !

Les styles abstraits, figuratifs et romantiques sont ceux qu'a empruntés Christiane dans ses peintures.

Après avoir compris que l'abstrait n'était pas au goût de tous, elle s'est attelée à la représentation de paysages naturels sans oublier la représentation d'animaux réalistes ou humoristiques plus beaux les uns que les autres. Elle s'inspire de différents artistes comme Luisa Sartori ; Christian Jequel ou encore Hervé LeNouvel, etc.

Avec plus de 250 œuvres dont quelques-unes vendues, Christiane a fait de nombreuses expositions dans différentes villes voisines, comme Cesson, Voisenon ou encore Crisenoy, dans lesquelles elle voit ses œuvres embellir. Vous la retrouverez sans doute prochainement à Dammarie-les-Lys pour une quatrième fois, l'occasion pour elle de « rester en contact avec l'extérieur ».

Un projet de jardin partagé à Vert Saint Denis ? Dites-nous ce que vous en pensez !

La mairie de Vert-Saint-Denis souhaite effectuer une consultation citoyenne sur l'intérêt et les attentes des verdionysiens pour un jardin partagé. Les résultats nous permettront d'adapter et de cibler, si besoin la communication du jardin de la Ferme des arts et de susciter l'intérêt de nouvelles personnes. Selon les résultats, la Mairie pourrait soutenir la création d'un second jardin partagé porté par les habitants.

Flashez le QR code !

Les classiques du Grami : Entrez dans le labo de la musique électronique !

Vendredi 4 février 2022 à 20h30
à la MLC – La Citrouille

Le mélomane en recherche de nouvelles expériences sonores ne peut décemment pas manquer un concert du GRAMI, le Groupe de Recherche et d'Analyse de la Musique et des Instruments. Ces trois artistes-scientifiques décortiquent la musique classique sous le prisme des instruments électroniques, cinquante ans après la première incursion électronique dans ce répertoire lors d'un concert au Philharmonic Hall à New York. Boîtes à rythmes, synthétiseurs modulaires, dépoussièrent et rafraîchissent le répertoire classique, nous permettant d'apprécier différemment des compositeurs universels comme Mozart ou Puccini.

Université populaire : Le patrimoine de Vert-Saint-Denis

Jeudi 17 février 2022 à 20h30
à la MLC – La Citrouille

Savez-vous pourquoi une rue à Vert-Saint-Denis porte le nom de Joseph Lesurques ? Pouilly-le-Fort, hameau de Vert-Saint-Denis, est le témoin d'événements historiques par sa situation géographique et la qualité de ses occupants. Gérard Bernheim vous propose d'évoquer, un fait divers, qui est devenu un exemple judiciaire. La malle postale de Paris-Lyon, qui transportait la paye des armées d'Italie, fut attaquée en 1796 à Pouilly-le-Fort. Cette affaire criminelle conduit à l'exécution de 6 hommes dont Joseph Lesurques. Considéré comme innocent par l'opinion publique, la loi, permettant de réhabiliter des condamnées reconnus innocents par la suite, porte son nom.

Entrée libre sur réservation
01 60 63 32 93
secretariat@mlchouillon.com

NOUS SOMMES
8 320
VERDIONYSIENS
Selon les données de l'INSEE : janvier 2022.